

LE BUDGET MARLIEN en 6 points

Numéro 4
mars 2018

Budget 2018

- **Pas de hausse des taux d'impôts communaux.**
- **Pas de recours à l'emprunt.**
- **Près de 2,3 millions d'euros d'investissements pour Marly !**

1 DES TAUX D'IMPOSITION MUNICIPAUX STABLES DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES

Les taux d'imposition municipaux sont inchangés depuis 2014, ils sont même identiques à ceux de l'année 2003 (soit depuis 15 ans).

Comment peut-on alors expliquer une augmentation de la somme payée par le contribuable ?

L'augmentation de l'imposition peut, notamment, s'expliquer par trois facteurs indépendants de la décision communale sur les taux d'imposition :

- la modification de la structure familiale (exemple : départ des enfants) comme celle de la résidence principale (exemple : travaux d'extension),
- l'augmentation annuelle des bases d'imposition décidée par l'Etat (en 2018, elle s'établit à 1,1%),
- les augmentations des autres collectivités locales.

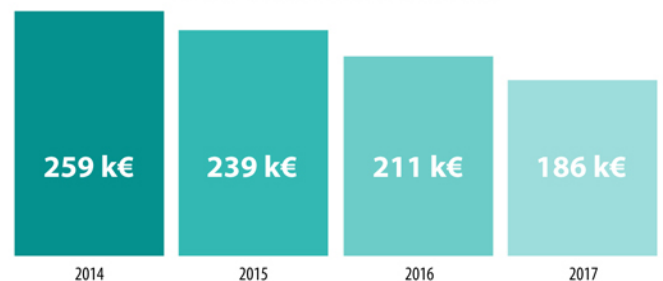
Taux municipaux	2008	2018
Taxe d'habitation	13,79	↘ 13,64
Taxe foncière	12,81	↘ 12,67
Taxe foncière non bâti	67,53	↘ 66,79

2 DES EFFORTS BUDGÉTAIRES CONSÉQUENTS EN DÉPIT D'UN ENVIRONNEMENT FINANCIER DIFFICILE MARQUÉ PAR LE DÉSENGAGEMENT DE L'ETAT

NOS PRINCIPAUX EFFORTS RECONDUITS EN 2018

- **Maîtrise des heures supplémentaires**
- **Non remplacement des agents en congés maladie pour moins d'un mois**
- **Non remplacement systématique des agents partant en retraite**
- **Contrôle de la masse salariale**

Évolution des charges financières



LES DÉCISIONS UNILATÉRALES DE L'ÉTAT IMPACTENT NOTRE BUDGET : SOIT PLUS DE 1 000 000 € DE BAISSÉ DE DOTATIONS ET DES DÉPENSES NOUVELLES

Trois chiffres à retenir :

→ **700 000 €** c'est la baisse des dotations d'Etat pour notre ville (en cumul). Le désengagement de l'Etat est néfaste pour le budget des collectivités locales, surtout depuis 2014.

→ **200 000 €** c'est le coût (déduction des subventions et participations des parents) des nouveaux rythmes scolaires pour 2017. En septembre 2018 nous revenons à la semaine de 4 jours.

→ **130 000 €** c'est l'augmentation des différents indices, reclassements et autres régimes indemnitaires des agents municipaux obligatoires depuis 2017.

Autant de décisions prises par l'Etat sans concertation. Sans compter l'incertitude qui pèse sur les finances locales avec la suppression de la taxe d'habitation.

LE BUDGET MARLIEN en 6 points



3 UNE POLITIQUE D'URBANISATION QUI PORTE SES FRUITS

La hausse de la population permet de faire vivre nos écoles, nos associations ainsi que les commerces et entreprises de notre ville, mais pas seulement !

Grâce à la politique d'urbanisation initiée dès 2009 par la municipalité, les ressources financières de notre ville s'en sont trouvées renforcées. L'effet budgétaire n'est intervenu qu'en 2015 mais il représente déjà, depuis cette date, plusieurs dizaines de milliers d'euros.

La hausse de la population complète avantageusement nos efforts budgétaires (baisse des dépenses) et compense en partie les pertes financières consécutives aux baisses de dotations de l'Etat.

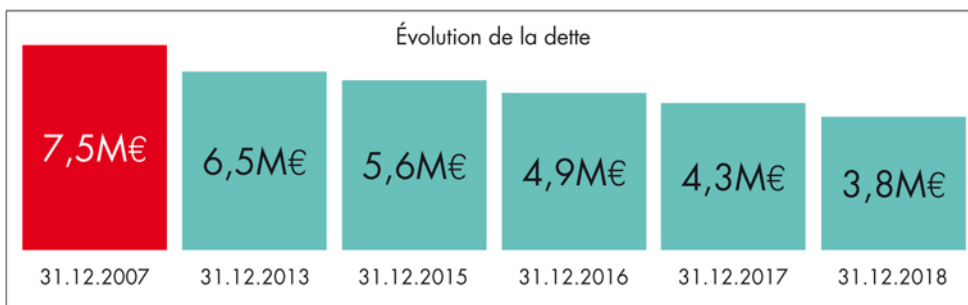
4 UNE POLITIQUE DYNAMIQUE DE DÉSENETTEMENT

En 2018, les charges financières de Marly baisseront de 20,69 %. Le taux d'endettement par Marlien est de 416 €. La moyenne des villes de taille similaire s'établit à 918 €

Il est à noter que, contrairement aux prêts initiés sur le marché des particuliers ou des entreprises, les prêts consentis par les banques aux collectivités locales ne sont que très rarement négociables et, en cas de rachat, supportent des frais de renégociations prohibitifs.

Par exemple, voici la réponse de la banque institutionnelle des collectivités à notre demande de renégociation.

« Suite à nos échanges nous vous confirmons qu'il n'est pas possible de renégocier ces prêts en taux fixe. Tout réaménagement entraînerait un passage en Index TLA + marge, couplé à l'allongement de la durée du prêt, à neutralité actuarielle. Soit un coût financier (total des intérêts) de ces prêts inchangés, quelle que soit la modification de leurs caractéristiques ».



5 CONTINUER À INVESTIR POUR PRÉPARER L'AVENIR DE MARLY !

La bonne gestion de notre ville nous permet d'investir près de 2,3 millions d'euros qui seront répartis (pour les grandes masses) de la manière suivante :

1,5 M€..... pour la réhabilitation du centre La Louvière (la rénovation totale est prévue sur plusieurs années et sera de l'ordre de 2,1 M€).

260 000 €..... poursuite du plan informatique pour les écoles et bâtiments municipaux ainsi que pour l'amélioration de la sécurité (caméras de vidéo surveillance).

260 000 €..... pour la réhabilitation du bâtiment des associations, de l'aire de jeux du parc Freinet ainsi que pour la construction du club house de l'association Marly pétanque.

280 000 €..... entretien et protection de bâtiments communaux et acquisition de columbariums.

6 MARLY, TOUJOURS BONNE ÉLÈVE !

L'Argus des communes rédigé par l'association, nationale et indépendante, "Les contribuables associés", a reconnu la bonne gestion des finances de notre ville.

En effet, Marly a reçu la note maximale de 20/20. En Moselle, Marly fait partie du top 3 des communes les plus économes et les mieux gérées de sa strate.

→ www.contribuables.org



2012



2013



2014



2015



2016(*)

(*) Note décernée en mars 2018